



Seine-Saint-Denis  
Conseil Général

---

## **APSAD 93**

**Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de  
la Seine Saint Denis**

Siège social: 124 rue Carnot 93000 Bobigny

**Déclarée A.P.S.A.D 93 sous le n° 71319**

**Agrément Jeunesse et Sport n°93S69**

**liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse**

- Cette association a pour but la pratique de l'éducation physique et des sports ; le développement de loisirs culturels et d'activités d'éducation populaire.
- Le siège social est fixé à la cité administrative de Bobigny.
- Déclarée APSAD 93 sous le N° 71319, agrément jeunesse et sport N°93969.

---

## **BILAN GENERAL DE L'ASSOCIATION**

### **I L'activité de l'association dans son contexte socio-économique**

Depuis de nombreuses années l'APSAD 93 contribue auprès des agents du Département et de l'Etat à la promotion des activités physiques et sportives et à leur pratique quotidienne. Pour la première année, des actions ont été lancées afin d'engager une nouvelle dynamique permettant de susciter l'intérêt. Ainsi, l'association a essayé plusieurs modes d'intervention. En premier lieu, un forum du sport a été mis en place. Force est de constater qu'un manque de communication et de préparation a fortement impacté les résultats escomptés. Cependant, il nous a permis de rencontrer l'adhésion de deux partenaires locaux. En effet, tant le CDOS 93 que le CAM ont répondu à nos sollicitations. En second lieu, comme annoncé la saison passée, le site internet de l'APSAD commence à prendre son rythme de croisière. En effet, par son intermédiaire a pu être réalisé un sondage qui nous a permis de lancer les nouvelles activités telles, l'aquagym, la randonnée pédestre, la Capoeira et le Karting. Cette démarche nous a permis de nous rapprocher de la demande des agents du Département. Cependant, il faut maintenant que chaque acteur de l'association s'investisse et appréhende l'outil dans toutes ses fonctionnalités. En effet, ce n'est qu'après cette première étape que nous pourrions penser à porter sur le site les fonctions financières notamment celles liées à la préparation du budget de l'association.

En ce qui concerne l'adéquation de nos besoins avec les équipements mis à disposition force est de constater que l'association rencontre les mêmes difficultés que l'année passée. Ainsi, l'occupation intempestive des salles pour d'autres activités (Club de la Bergère, salles bâtiment K), pourtant réservées à l'avance pour nos activités, a pu conduire à l'annulation des activités d'une section un ou deux jours seulement avant des séances se déroulant à Bobigny (sophrologie, yoga).

De même, les tâches de secrétariat dispatchées entre les secrétaires situées à Bobigny, les responsables de section répartis sur Bobigny, Rosny et le Président à Pantin ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. De plus, le temps nécessaire à la réalisation ou la concertation est pris sur des moments d'activité professionnelle ou entre deux portes par manque d'un lieu d'échanges où pourraient s'organiser nos modes de travail, de concertation voire de contact avec nos adhérents.

Concernant l'hygiène et l'agencement des locaux au bâtiment E, les mêmes remarques que la saison passée sont notées. Il devient urgent de faire évoluer cette situation en améliorant l'accès au bâtiment et la qualité des sanitaires dont la fréquentation demeure importante. Une réflexion doit être engagée rapidement afin de trouver avec le Département des solutions à moyen terme. En effet, à moyen termes, la section course à pied souhaite utiliser de manière plus fréquente les douches ce qui sous entend une organisation tenant compte des obligations des uns et des autres.

Au delà du constat général sur l'organisation actuelle, il faut évoquer le fonctionnement des sections dans le contexte actuel. Cette année encore les sections ont connu une évolution nuancée selon la discipline concernée. Globalement, les sections gymnastique-danse et yoga-tai-chi poursuivent leur développement en termes d'effectif. A ce sujet, la section gymnastique préfigure la logique de décentralisation des activités sportives qui commence à

se mettre en œuvre, en lançant, à Rosny sous bois à la DEA une activité gymnastique le jeudi à la pause méridienne. De même la section boxe-savate forme-musculation a accueilli un nombre appréciable d'adhérents supplémentaires notamment grâce à la création d'un groupe féminin, public séduit par cette activité naissante.

Parallèlement d'autres sections ont vu leur effectif diminuer. Ainsi la section tennis, pour son activité compétition réfléchit sur de nouvelles formes de pratiques lui permettant malgré tout d'offrir un intérêt accru à ses adhérents. Par ailleurs, la section football compétition a suspendu son activité en mai dernier. Cette cessation d'activité ne semble pas liée à une diminution d'effectif mais plutôt à la perte de motivation des dirigeants qui n'ont pas souhaités poursuivre leur engagement. Pour cette activité, un nouveau projet animé par une nouvelle équipe et une nouvelle dynamique, s'appuyant sur la formule du Futsall, a vu le jour en septembre dernier.

Concernant le développement des nouvelles activités, un effort important a été réalisé. Ainsi cette année a vu la création de quatre nouvelles sections. La section Capoeira a vu le jour et pris ses quartiers à la cité administrative N° 2. Une équipe jeune et dynamique encadre l'activité assistée par un professeur de renommée internationale. La section Karting a aussi été créée cette saison et a pris ses quartiers à Aulnay. Cette activité fait partie d'un nouveau partenariat établi avec PSA Aulnay et l'ASK Rosny. Elle compte déjà un nombre important d'adhérents. La section randonnée, créée aussi cette année a remporté un réel et vif intérêt cependant une nouvelle logique de participation est constatée. En effet, si globalement le nombre d'adhérents est important, le nombre de personnes participant à chaque sortie gravite autour d'une petite dizaine avec un renouvellement important à chaque excursion.

Autour de cette dynamique de création, une réflexion sur la pratique de la natation libre, voire son apprentissage, pour certains de nos collègues, ou la pratique d'autres sports collectifs (rugby) ou individuels (ping-pong, escalade) est toujours d'actualité.

Enfin, comme l'année passée, la section théâtre est toujours suspendue, dans l'attente d'une équipe assurant son animation. Dans le même cas, l'activité moto est en attente d'un projet lui permettant d'intégrer la section sports mécaniques aujourd'hui uniquement représentée par l'activité karting.

Dans ce contexte, dès l'année 2007, l'APSAD 93 rappelait sa vocation forte d'être avant tout une association sportive d'entreprise. Ce principe entraînait l'obligation de mener des politiques tarifaires dans l'intérêt du plus grand nombre et de mieux intégrer la demande de pratiques sportives émanant des collègues, de nos adhérents et de leurs ayants droit. A ce sujet, il doit être sans cesse souligné que cette prise en compte ne pourra pas se faire à moyens constants. Ainsi, l'irruption d'actions de promotion du « Sport Famille », ensemble d'actions susceptibles de favoriser les pratiques et l'assiduité de nos adhérents, est un vecteur fort de développement. A ce sujet, peuvent être attendues de nouvelles logiques de participation permettant d'associer des parents (agents) et leurs enfants ou des adhérents et leur conjoint. Cette dynamique trouvera une traduction forte dans le budget

2009, tout en étant attentif au fait que l'APSAD 93 n'a pas vocation à s'occuper des seuls enfants ou conjoints qui ne pratiqueraient pas en compagnie de nos adhérents.

\*\*\*\*\*

Comme pour l'année passée, l'activité de nos sections est portée intégralement par le bénévolat des adhérents, notamment celui des responsables de section et de leur équipe. Encore une fois, je les remercie encore vivement de leur implication quotidienne dans le déroulement et l'organisation de nos activités. De même, doivent être remerciés les collègues des services départementaux qui ont largement contribué à notre fonctionnement notamment par leur disponibilité à répondre à nos demande de salles.

La force de notre bénévolat est le vecteur de notre développement et de la diversification de nos activités. De fait, elle doit encore grandir pour répondre au défis de l'année prochaine et nous conduire à inciter toute bonne volonté à rejoindre les dirigeants de l'association. Plusieurs petites taches exécutées par beaucoup sera toujours préférable à l'engagement d'un seul face à des actes qu'il ne pourra mener à long termes.

Comme l'année passée, nous avons poursuivi l'automatisation des taches administratives et la mise à disposition d'outils de communication efficaces, peu consommateurs de ressources et de temps. Ainsi, un travail important a été réalisé par l'équipe du site **Internet, et des améliorations notables sont** perceptibles. Cependant, il faut souligner que l'utilisation de ces outils est loin d'avoir atteint son rythme de croisière. Au delà la saisie des adhérents, quelquefois réalisée en dehors des sections, force est de constater que les fonctions disponibles sont encore sous utilisées (mailing, jeu d'étiquettes, circulation des informations telles que les résultats, les rendez-vous etc..)

D'ores et déjà, la phase suivante devrait être engée l'année prochaine et conduire, avec les responsables de section et leurs trésoriers à mettre en ligne les principales fonctions financières indispensables aux suivis budgétaires 2009 (tests) et à la phase préparatoire du budget 2010.

En matière de communication des progrès ont pu être réalisés notamment grâce à une meilleure liaison avec le secrétariat de la Direction générale très disponible. Cependant, il devient viatl, dès cette fin d'année ou au début de l'année 2009, de se rapprocher de la Direction de la communication afin de réfléchir à une collaboration à moyen terme. Ainsi, l'utilisation du mensuel Acteurs, la programmation de campagnes de promotion des activités sportives notamment pour les pôles Sport-Santé et Sport-Handicap devraient nous permettre d'atteindre une écoute satisfaisante auprès des agents du Département. L'idée étant qu'il est nécessaire d'informer sur ce que bous faisons sans systématiquement prétende à accroître le recrutement qui se trouve de fait impossible dans certaines sections de l'APSAD 93.

**Cette année encore, les ressources humaines** mises en œuvre au sein de l'APSAD 93 ont été importantes. Ainsi, au-delà le volume des heures de délégation ( XXh) autorisées par l'administration, c'est bien le bénévolat assumé par quelques adhérents réellement engagés dans la vie militante qui constitue le squelette de notre organisation et supporte le

suivi d'une activité aussi dense que celle de l'APSAD 93. Au delà de cet engagement indispensable et sans lequel notre association ne pourrait fonctionner, le constat est fait cette année qu'il faut donner des moyens supplémentaires aux sections et plus généralement tendre vers un accroissement des potentiels de chacun. A ce titre, comme cela a pu être proposé des crédits formation étaient accessibles mais peu de candidats se sont manifestés. Cette situation illustre la difficulté rencontrée par nos bénévoles pour se libérer de leurs activités bénévoles ou professionnelles. Ce plan doit être renforcé l'année prochaine et bénéficier d'une publicité accrue auprès de nos adhérents. L'enjeu est important puisque l'on touche la qualification ou la formation de nouveaux bénévoles susceptibles d'aider à l'encadrement de nos activités. Cette dynamique est importante car elle est le gage que de nouveaux adhérents s'intéressent à l'animation et l'organisation de nos activités afin de ne pas devenir de simples consommateurs de prestations du « marché ».

La force du bénévolat est un point capital mais elle ne peut cependant masquer la nécessité criante de renforcer l'organisation administrative notamment l'accueil des adhérents et l'animation d'un lieu d'accueil pour nos adhérents. En effet, c'est à cette condition que nous pourrions faciliter les échanges entre adhérents, responsables de sections et extérieurs alors qu'aujourd'hui tous les responsables sont dispersés dans les différents bureaux et de fait coupés des relations habituelles rencontrées dans une association. Ce constat doit nous amener dès l'année 2009 à obtenir un local susceptible d'accueillir notre permanence, à défaut, il nous faudra nous tourner vers un organisme en capacité de mettre à disposition un local proche de Bobigny et accessible à nos adhérents. Ce local nous permettra d'organiser notre travail au quotidien, de mettre en place nos archives et organiser nos réunions. Cette mise en œuvre posera le problème de l'embauche par l'association ou de la mise à disposition par le Département d'une personne une journée par semaine. Cette dernière solution semble la meilleure et pourrait permettre à un agent du Département d'effectuer des tâches utiles à l'association et maintenir un contact quotidien et fixe en direction des agents du Département et des adhérents de l'APSAD 93.

## **II L'activité des sections : actions, moyens et difficultés.**

Le bilan des sections pour la saison 2007-2008 ou l'année 2008 s'inscrit donc dans le cadre évoqué ci-dessus.

Des sections nouvelles ont vu le jour, notamment pour certaines après un sondage effectué au moyen du site de l'association. A ce titre, les sections Randonnée pédestre, Aquagym, Capoeira et Karting ont pris leur quartier entre mai et septembre dernier.

Le volet formation commence à être utilisé par certaines sections soucieuses de compléter les compétences de leurs encadrants ou susciter de nouvelles vocations.

Cette année, afin de renforcer la qualité des bilans et leur contenu, l'APSAD 93 s'est attachée les services d'une journaliste professionnelle.

En ce qui concerne l'utilisation des salles et installations du Département, des changements de dernières minutes, ont quelquefois empêché la tenue de nos séances. Une réflexion doit être menée en urgence sur les accès au bâtiment E et l'état des sanitaires.

## **APSAD SECTION PLONGEE**

### **BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008**

La section Plongée permet aux adhérents inscrits de pratiquer la plongée comme loisir en ne négligeant pas le volet sécurité. Au cours de la séance hebdomadaire, l'accent est mis à la fois sur l'activité nage qui permet de conserver une bonne forme physique et d'acquérir une aisance en milieu aquatique et sur l'activité plongée notamment ses aspects plus techniques.

Concrètement, 16 personnes, dont 3 femmes, composent la section. L'objectif à moyen terme serait d'atteindre le seuil de 20 à 25 adhérents. En moyenne, 10 personnes assistent à une séance. Les cours débutent en septembre et se terminent mi juin, exception faite cette année puisque le bassin de la piscine et la fosse ne sont plus accessibles depuis début juin puisque la ville a décidé de privilégier l'accès du public à partir de cette date. De même, les cours s'interrompent durant les vacances scolaires.

Les séances sont encadrées principalement à titre gracieux par un des adhérents, directeur technique et détenteur d'un BEES 1, en échange d'une prise en charge totale de ses frais lors des sorties de la section. Il est épaulé par 3 autres personnes formées en interne. Les formations technique et théorique de niveaux 1 à 4 sont assurées, le passage des niveaux étant validé en milieu naturel. Cette année, 3 personnes ont obtenu l'examen théorique de niveau 2 et passeront l'examen pratique à la rentrée. Cette démarche illustre la volonté de la section de s'inscrire dans le plan de formation souhaité par le club soucieux de renforcer les compétences disponibles au sein des sections.

Même si la section veut voir progresser ses adhérents, elle reste attachée à une bonne pratique de la plongée et refuse la course aux niveaux.

Le club possède un peu de matériel et continue à s'équiper petit à petit afin de subvenir aux besoins des niveaux 1 et 2 principalement. A partir du N3, il est recommandé d'acquérir son propre matériel. Pour mémoire, des révisions ont dû être effectuées en urgence et des matériels remplacés alors que ces achats n'étaient pas prévus.

Chaque année, la section organise plusieurs sorties dans divers milieux afin de faire varier les conditions de plongée et de permettre aux adhérents de s'initier à toutes sortes de milieux. Une ou deux sorties ont lieu en carrières, et pour la saison 2007/2008, une sortie

a eu lieu en Egypte en septembre dernier. Précédemment, en mai, 9 personnes de niveaux 1 et 2 ont participé au voyage en Guadeloupe. Ce déplacement a été pris en charge financièrement par les adhérents ayant participé au déplacement.

Globalement, ces sorties permettent de cimenter un groupe déjà fortement soudé, toujours prêt à se retrouver pour de multiples occasions dans une ambiance très conviviale.

Pour la session 2008/2009, la section veut continuer à faire progresser les membres dans leur pratique et poursuivre les formations en interne (à l'encadrement, à l'inspection des blocs, à la sécurité, etc.).

Le principe des sorties en milieu naturel est maintenu. Côté budget, le club espère limiter les dépenses afin de retrouver un équilibre perturbé ces dernières années par la hausse des tarifs de la piscine et la baisse de la subvention, en 2006. Les cotisations ont augmenté (de 123 € à 140 € pour les agents départementaux, de 153 € à 170 € pour les extérieurs sauf pour les adhérents à plusieurs sections.

#### **Horaires**

Mercredi :  
19h à 21h

#### **Les chiffres clés**

26 adhérents

3 femmes

1 encadrant BEES 1

Formations N1, N2, N3

1 ligne d'eau

1 fosse de 10 m

Cotisations : Agents (140 €), Extérieurs (170 €), Membres multi-sections (123 €)

Budget : près de 10 000 E

#### **La phrase du responsable de section :**

*« Pour nous, toutes les occasions sont bonnes pour se retrouver ! »*

**APSAD SECTION SOPHROLOGIE**

## BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008

Le but de la section Sophrologie est double : permettre d'apporter un bien-être immédiat à ses adhérents qui, grâce à la séance s'offrent une parenthèse dans la journée ou la semaine de travail, mais également d'acquérir des outils, dont chacun peut disposer librement et au quotidien afin de gérer différentes situations difficiles tant dans la vie professionnelles que personnelle.

Cette année, la section est repassée de 6 à 15 adhérents du fait de la réouverture du cours du mardi qui avait été supprimé. La séance du jeudi reste celle qui attire le plus d'adhérents, puisque 6 personnes y sont présentes au minimum. Après avoir rencontré des problèmes de locaux (trop bruyants, problèmes de chauffage, etc.), le groupe s'est finalement établi au bâtiment K de la Cité administrative n°2. Pour des raisons budgétaires, les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

La section a accueilli une nouvelle intervenante répondant mieux aux demandes de la section et de ses adhérent(e)s. Une relation de confiance a pu se développer entre la praticienne et les adhérents qui apprécient sa prestation et sa façon d'appréhender l'activité.

En dehors des séances, les occasions de se retrouver sont rares (excepté l'organisation de deux repas annuels). L'animation du groupe est difficile même si, au sein du groupe du jeudi, une vraie dynamique s'est créée. La section réfléchit à l'idée d'organiser des événements fédérateurs, tels un stage de sophrologie ou une initiation à une autre pratique (shiatsu, relaxation, etc.).

Pour la rentrée 2008, la section aimerait étoffer la séance du mardi afin de créer une dynamique également dans ce groupe mais aussi par souci de rentabilité. L'idéal serait que 10 personnes soient présentes à chaque cours. Pourtant, malgré le nombre élevé de personnes qui viennent en début d'année découvrir la discipline durant quelques séances, le taux de concrétisation d'inscriptions reste faible.

### Les chiffres clés

15 adhérents  
13 femmes  
2 hommes  
Cotisation : 100 €  
Salaire intervenante : 6800 €

### Horaires

:  
Mardi : de 12h30 à 13h30  
Jeudi : de 18h à 19h

### La phrase de la responsable de section

« Je m'interroge sur les moyens de faire découvrir la sophrologie, discipline peu connue, aux agents départementaux et de les fidéliser. »



# APSAD SECTION GOLF

## BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008



La section Golf, qui regroupe 54 adhérents dont un tiers de femmes, propose une pratique loisir et une pratique tournée vers la compétition. Elle est ouverte aux agents départementaux ainsi qu'aux conjoints et enfants. Compte tenu de la validité des licences, cette section, contrairement aux autres, fonctionne en année civile. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

La section propose une offre variée :

### Les cours individuels/collectifs

Les adhérents ont la possibilité de suivre des cours collectifs ou individuels dispensés par des professionnels sur les golfs de Rosny ou de Sevran.

L'inscription aux cours collectifs donne droit à 10 cours d'une heure et celle aux cours individuels donne droit à 10 cours de 30 mn par an, dans la limite de 2 packs/an/adhérent.

Du fait du fort absentéisme constaté pendant les cours collectifs, une tendance s'est dégagée en faveur des cours individuels.

### Les parcours loisir

Le but est de permettre aux adhérents de découvrir un parcours de golf, proche de Bobigny, sur une demi-journée mais également de rencontrer d'autres adhérents puisque ces parcours sont organisés par équipe de deux. De fait, 8 parcours loisir sont prévus pour 2008. La section prend en charge une partie des frais d'inscription à ces parcours lorsqu'ils excèdent 20 euros.

### La compétition

10 adhérents, dont 3 femmes, ont participé aux différentes compétitions organisées en 2007 (NGF, Championnat IDF, rencontres interclubs, Golf 5/7). Pour 2008, 26 compétitions sont prévues. La section prend en charge une partie des frais d'inscription à ces compétitions lorsqu'ils excèdent 15 euros.

### Saison 2008

Fin avril 2008, le président de la section a démissionné. Une AG extraordinaire devrait être organisée en septembre afin de remédier à la vacance du poste. L'intérim est actuellement assuré par M. Chaffanjon qui ne souhaite pas prendre en charge la section.

Lors de cette AG extraordinaire, une réflexion devrait être engagée sur plusieurs points : la participation à la gestion de la section, le recentrage des activités sur un golf référent, la pertinence de limiter l'offre d'activité en supprimant les cours individuels et en réservant l'accès aux activités aux seuls personnels départementaux. En effet, la multiplication de l'offre a un coût financier que la section a désormais du mal à assumer. De plus, la pratique du cours individuel n'incite pas à créer un esprit de groupe qui fait déjà cruellement défaut au sein de cette section en manque d'événements fédérateurs internes. Plus généralement, la section déplore aussi un manque de communication entre l'ensemble des sections.

#### **Les horaires**

Cours collectifs  
Lundi : 12h30 à 13h30  
Jeudi : 12h30 à 13h30

#### **Les chiffres clés**

54 adhérents  
Cotisations : adhésion (25€ et 45€ pour ayants droit)  
cours collectifs (30€ et 70€ pour ayants droit),  
cours individuels (60€ et 100€ pour ayants droit),  
Licence : 46€  
2 terrains : Rosny et Sevran

#### **La phrase du responsable de section :**

« *La section vit une période charnière. Je pense qu'il va falloir être raisonnable et se recentrer sur une offre moindre mais de qualité.* »

## **APSAD SECTION FOOTBALL**

### **BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008**

Après un début de saison prometteur sans inscription en championnat, une nouvelle forme de championnat et d'activité devait voir le jour autour du football à 7. Après plusieurs mois d'activités en dent de scie, l'activité a été suspendue.

Depuis juin dernier, une nouvelle activité semble se dessiner. Il s'agira d'organiser autour d'une formule de FUTSAL, une nouvelle forme d'activité permettant à plus de personnes de trouver leur réponse dans ce champ d'activité. La proposition semble mieux correspondre à la demande des agents du Département soucieux de jouer aussi en hiver mais dans des salles chauffées à proximité de Bobigny.

# **APSA SECTION GYMNASTIQUE-DANSE**

## **BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008**

Pour la saison 2007/2008, la section gymnastique/danse, qui a encore dû refuser du monde, a accueilli 110 adhérents, dont 3 hommes. Au total, 7h30 de cours sont dispensées par trois professeurs. Compte tenu de la capacité des salles de 22 personnes par cours et de la disponibilité de celles-ci, le nombre maximum d'adhérents est atteint. La disponibilité d'une autre salle permettrait de prévoir des cours supplémentaires.

En gymnastique, la section propose désormais 6 heures de cours à 103 adhérents, dont un cours de perfectionnement d'un niveau soutenu. Les différentes techniques de chacun des professeurs permettent une offre diverse et complémentaire. Chaque adhérent peut ainsi trouver un cours qui répond à ses attentes, d'autant que l'inscription donne droit à deux cours hebdomadaires. Le but de ces cours est d'offrir aux agents départementaux la possibilité de pratiquer, sur leur lieu de travail, une activité d'entretien et de progresser dans celle-ci. Quant à la section danse, qui compte 10 adhérentes, priorité est donnée au plaisir et à la détente.

Les cours se déroulent de septembre à juillet. Comme la saison dernière, 3 stages de gymnastique ont été organisés cette année et chacun d'eux a réuni une dizaine de participants. Durant les vacances scolaires, en fonction de la disponibilité des professeurs et de la demande, les cours peuvent être maintenus.

Pour la rentrée 2008, pas de changement notable, si ce n'est le retour d'une ancienne professeure qui revient de son congé parental. De plus, suite à la déception de certaines personnes qui n'ont pas pu s'inscrire ou se réinscrire à cause du nombre important d'adhérents, un système de préinscription va être mis en place courant juin.

En conclusion, la section fonctionne bien et a du succès. L'équipe dirigeante, qui a « recrutée » non sans difficulté une troisième personne afin de se répartir les tâches, est très investie dans la gestion de la section. Mais elle déplore le manque d'implication des adhérents dans la vie du groupe (par ex., seules 18 personnes étaient présentes à la dernière AG) comme son manque de réactivité face aux propositions. La section se dit pourtant prête à organiser des événements qui permettraient de créer une réelle dynamique de groupe.

#### Les chiffres clés

1989 : création de la section gymnastique  
1999 : création de la section danse  
110 adhérents  
7h30 de cours hebdomadaires  
3 stages organisés  
Cotisation : 60 E pour 2 cours par semaine  
2 salles aménagées à disposition  
3 professeurs

#### Les horaires

GYM : Lundi soir : 17h30 à 18 h30  
Mardi : de 12h à 14h  
Jeudi de 12h à 14h (perfectionnement)  
et de 17h30 à 18h30  
DANSE : vendredi de 12h à 13h30

#### La phrase de la responsable de section

L'idéal ? Qu'il y ait du monde, que chacun y trouve son compte et s'investisse un peu en retour.

## **APSAD SECTION TAICHI CHUAN/YOGA**

### **BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008**

Le but de la section Yoga/Tai Chi Chuan est d'assurer un bien-être physique et moral aux participants et de jouer ainsi un rôle préventif dans le domaine de la santé.

La section, qui ne compte que 5 hommes, propose deux activités complémentaires : le Yoga et Tai Chi Chuan. La première rassemble 80 personnes et la seconde 30. Beaucoup d'adhérents combinent les cours de yoga et de tai chi chuan du mardi soir. Les cours du midi sont ainsi moins remplis même s'ils restent fréquentés, puisqu'une quinzaine de participants minimum sont présents à chaque séance. La section se félicite d'ailleurs de la réelle harmonie qui a réussi à se mettre en place au sein des différents groupes depuis quatre ans.

Les séances sont assurées à tour de rôle par deux intervenants. Le premier est rémunéré et la seconde est bénévole, en échange de la prise en charge par la section de ses frais de déplacement et de participation à des stages de formation.

Pour cette saison, la section a organisé un stage d'une journée au Mil Club auquel ont pris part près de 30 personnes, dont certaines inscrites dans d'autres associations. Elle a

également financé une partie d'un stage à l'extérieur auquel participaient 4 adhérents. Plusieurs autres stages d'une durée plus longue sont également proposés aux adhérents à leurs frais.

Pour la saison 2008/2009, la section aimerait, compte tenu de la demande, mettre en place des cours supplémentaires de yoga et de tai chi le vendredi de 18 h à 20h et de yoga le mercredi de 13h à 14h. Il faut pour cela régler des problèmes liés à la salle (de disponibilité, de passage, etc.). Suite au succès du stage organisé au Mil Club de Bobigny, la section envisage aussi d'organiser au moins deux stages similaires d'une journée et peut-être des stages plus longs. Nouveauté également pour la rentrée, l'équipe dirigeante devrait s'étoffer. Enfin, au niveau du budget, la section va devoir investir dans du matériel et prévoir la rémunération des intervenants extérieurs susceptibles d'animer les stages.

Les chiffres clés

Yoga : 80 personnes

Tai-Chi : 30 personnes

5 hommes

Cotisations :

60E/agents départementaux

80E/agents d'Etat et extérieurs

Les horaires

YOGA

Mardi : 18h à 19h

Jeudi : 12 à 13h et 13h à 14h

TAI CHI CHUAN

Mardi : 17h15 à 18h

Mercredi : 12h à 13h

La phrase de la responsable de section

J'espère que cette section qui existe depuis près de 25 ans va continuer à rencontrer un tel succès car les formateurs font tout ce qu'ils peuvent pour transmettre l'envie et le plaisir de pratiquer ces activités.

## **APSAD SECTION COURSE A PIED**

### **BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008**

La section compte une dizaine d'adhérents. Cependant, de nombreux agents se sont associés aux adhérents dans leur pratique quotidienne ou occasionnelle.

## **A COMPLETER**

# APSAD SECTION SAVATE-BOXE-MUSCULATION

## BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008

La section Savate-Boxe-musculation propose un pôle loisir et un pôle compétition. Elle regroupe 49 adhérents, dont 3 licenciés dans d'autres clubs, et est composée à 60% de femmes qui participent uniquement à l'activité savate-forme. Cette dernière a beaucoup de succès puisqu'elle réunit, à chaque séance, entre 20 et 30 personnes. Le cours de boxe attire entre 5 et 10 adhérents, des hommes principalement. Le taux de renouvellement du groupe est assez faible et les adhérents fidèles à l'activité.

L'encadrement de la section est de qualité. En plus de l'entraîneur qui est directeur technique départemental, 4 moniteurs ont été formés au niveau fédéral via le club (3 cette année et un il y a 2 ans), l'APSAD ayant pris en charge une partie du coût de la formation. Ces derniers pourront ainsi, à leur tour, prendre en charge les débutants.

Le pôle compétition, qui se compose de 5 personnes, a participé cette année au Challenge Ile-de-France qui s'est déroulé de décembre à mars. Il a également participé au championnat interclubs et s'apprête à participer à un autre championnat en septembre. A terme, l'idée est de constituer également un groupe de compétition savate-forme mais l'activité est encore trop récente pour que cela soit mis en place.

Pour la saison 2008/2009, la section voudrait rééquilibrer les cours car la séance du lundi est la plus suivie au détriment des séances de boxe alors que les activités boxe/savate/musculation ne sont pas pensées pour être autonomes mais complémentaires. L'ambition est donc d'amener les femmes vers une pratique de la boxe. A partir de l'an prochain, la session du mardi sera d'ailleurs consacrée à l'initiation, par les moniteurs, de la boxe loisir. La section voudrait également organiser un stage mixte de savate-défense. Enfin, la section a également l'ambition de s'agrandir afin de pouvoir s'appuyer sur un noyau dur plus large.

### Les horaires

Lundi : 12h à 14h/savate-forme

Mardi : 12h à 14h/ pratique libre

Vendredi : 12h à 14h/ savate-boxe

### Les chiffres clés

49 adhérents

1 entraîneur

4 moniteurs

Cotisation : 65 E (licence comprise)

Licence : 30 E

Budget : 9000 E

Salaire entraîneur : 5500 E

### La phrase du président

Notre but ? Donner envie de faire découvrir ce sport si loin des clichés.

# APCAD SECTION TENNIS SQUASH

## BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008

La saison de tennis a démarré début octobre pour finir fin juin. Au total, plus de 180 heures de cours ont été dispensées par le même entraîneur aux 23 adhérents, dont 3 femmes. Chaque année, il y a une petite érosion au niveau des inscrits, puisque la section perd 4 à 5 adhérents et en accueille environ 3 nouveaux. Le noyau dur de la section se compose de 7 personnes

Le but de la section est de proposer aux adhérents la possibilité de jouer et de choisir entre différentes formules : le tennis loisir (débutant ou perfectionnement) et le tennis compétition.

Le tennis loisir

Il y a deux niveaux : perfectionnement et débutant.

Chaque groupe est composé de quatre personnes, la principale difficulté étant d'obtenir des groupes homogènes. Les joueurs suivent près de 40h de cours avec l'entraîneur et ont la possibilité de réserver un court gratuitement lorsqu'ils désirent jouer avec un autre adhérent.

Il est également possible de jouer pendant les vacances scolaires mais peu de gens en profitent.

Un tournoi interne a été lancé fin 2007 mais seuls 3 ou 4 matchs ont été organisés.

Le tennis compétition

8 joueurs classés font partie de ce groupe qui nécessite un fort investissement des personnes qui s'y inscrivent (par ex., cette année, les joueurs ont été mobilisés 4 dimanches de suite). Malheureusement, il n'y pas assez de joueurs haut niveau d'autant que le groupe est fortement dépendant des mutations et des blessés. Ainsi, le groupe, qui l'an passé était euphorique car il était passé en 2e division, a perdu ses meilleurs éléments et va redescendre dans le classement.

Le groupe de compétition est démotivé du fait de la situation et va même devoir abandonner le championnat pour se tourner vers le jeu en corporations. Pour un bon fonctionnement, il faudrait qu'au moins deux joueurs confirmés rejoignent le club, l'idéal étant 4 personnes supplémentaires. Pourquoi pas des licenciés d'autres clubs désireux de s'investir plus par ailleurs ?

L'année 2007/2008 est une année de crise pour la section. Malgré les tracts distribués, les affiches et la nouvelle campagne lancée sur le site, il y a trop peu de retour. Il est pourtant urgent pour la rentrée 2008 de recruter de nouveaux adhérents, qu'il s'agisse de personnes intéressées par le tennis loisir ou de joueurs confirmés.

La vie sociale du groupe, quant à elle, est assez réduite. Les gens sont assez peu motivés pour s'investir. Auparavant, la section organisait des réunions, des portes ouvertes, des événements. Aujourd'hui, il est même difficile de faire venir les adhérents à l'AG. Or compte

tenu du temps consacré, bénévolement, à gérer la section, il est impossible d'envisager d'animer en plus cette dernière. Seul un échange avec la section badminton a été envisagé.

La section essaie donc de gérer tant bien que mal la situation et de conserver une image de sérieux vis-à-vis des créanciers. La principale difficulté vient des structures qui ne sont pas suffisantes et dont le coût à la location est très élevé. La section déplore le peu de contacts avec les élus locaux et le manque de considération du Département pour la section qui doit louer à prix fort des terrains à la Ligue et ne joue presque plus à Montreuil.

#### Les chiffres clés

23 adhérents

Plus de 180 h de cours au total

Inscription : 120 E

Licence : 18,5 E

Participation aux frais : de 60 à 150 E

3 structures

1 entraîneur

Budget total : 14 000 E

Location d'un court de tennis : 15E/h

Salaire entraîneur : 24E/h

#### Les cours

Mardi: de 18h à 21h (1h30/1h30)

Jeudi : de 18h à 21h (1h/ 1h mixte débutants/1h)

#### La phrase du responsable de section

Qu'il y ait si peu d'inscrits sur plus de 7000 agents est incompréhensible. Pourtant, 40h de cours par groupe de 4 et la possibilité d'avoir accès aux courts de manière régulière à un tel tarif, c'est introuvable ailleurs.

## APSad SECTION BADMINTON

### BILAN D'ACTIVITE SAISON 2007-2008

#### BILAN SECTION BADMINTON – 2007/2008

La section Badminton a pour but de **faire découvrir l'activité dans un cadre amical et festif** et de **fidéliser ses adhérents**. Toute personne intéressée peut participer gratuitement à plusieurs cours avant d'adhérer. Actuellement, 22 personnes, dont 4 licenciés dans d'autres clubs, sont inscrits et la section n'a pas pour ambition de s'élargir à tout prix.



Le groupe fonctionne sans entraîneur mais deux personnes dont les niveaux sont confirmés prennent en charge les séances. Il y a différents niveaux mais **tous les adhérents trouvent un équilibre de jeu**. Les cours se déroulent toute l'année, y compris durant les périodes de vacances scolaires. Pour la première fois, **4 personnes se sont blessées** et l'activité en a été perturbée, notamment pour le déroulement du tournoi interne. Cela a également modifié un peu les séances qui, désormais, débutent par une partie échauffement plus importante.

Première, cette année, la Ligue a organisé, en mars, **un championnat corpo** auquel 6 personnes du groupe ont pris part. L'équipe s'est classée 6<sup>e</sup> sur 9, malgré deux blessés. De plus, la section a organisé une rencontre amicale avec un autre club sur une journée en mai et à laquelle 4 adhérents ont participé.

Pour l'année 2008/2009, la section compte **réitérer le tournoi interne, développer les rencontres amicales avec d'autres clubs** (notamment ceux des 4 licenciés dans d'autres clubs) et **prendre part à nouveau au championnat corpo**, en essayant de constituer deux équipes. Une rencontre avec la section tennis a aussi été évoquée. Enfin, pour plus de sécurité, tous les adhérents seront invités à fournir un certificat d'un médecin du sport, ce qui est déjà le cas à 95%.

En conclusion, la section fonctionne bien. L'équipe dirigeante a à cœur d'impliquer les adhérents et de développer la convivialité du groupe qui s'investit avec plaisir et se montre régulier, malgré les temps de transport importants de chacun pour se rendre au gymnase.

#### Les chiffres clés

22 adhérents

**Hommes**

**femmes**

18 licenciés

10 personnes par séance environ

Cotisations : 45 E (dont licence)

Licence : 30E

4 terrains

#### Les horaires

Lundi soir : 12h à 13h45

Vendredi : 12 à 13h45

#### La phrase du responsable de section

La section n'a pas d'ambition sportive. Le principal est que les gens s'amuse et pratiquent le badminton dans une bonne ambiance.

## APSAD ANIMATION GENERALES

### Equitation

En fin de saison, un partenariat établi avec l'UCPA a vu le jour. Celui-ci a permis à l'APSAD93 d'organiser des séances « découverte de l'équitation » à destination des agents du Conseil général.

Par ailleurs, une remise de récompenses a eu lieu permettant de remercier certains de nos dirigeants ( section yoga et gymnastique) et mettre à l'honneur certains de nos adhérents pour leurs résultats ( section golf et tennis) ou les formations entreprises (section boxe). Enfin, des crédits réservés sur la section générale ont permis le déroulement de certaines réunions suivies d'une collation.

\*\*\*\*\*

En conclusion, l'activité des quatorze sections de l'APSAD 93 s'est déroulée de façon très inégale. Certaines ont atteint leur seuil de saturation soit par manque de locaux disponibles, de professeurs ou plus simplement par un manque de budget. Cette appréciation devra être précisée dans les prochains mois et rapprochée des demandes exprimées par les collègues lors du recensement prochain des pratiques. Cette étape est importante car nous ne devons pas oublier que de nombreux collègues « nouveaux » vont rejoindre les personnels départementaux (TOS, DDE). A l'inverse des sections sont en perte d'effectifs, notamment par manque de communication ou de dynamique interne liée à un manque de disponibilité des bénévoles ou des adhérents eux-mêmes.

De même, une réflexion portant sur l'accès aux pratiques sportives pour les personnels travaillant sur les sites extérieurs (foyer, crèche, PMI) doit être menée. Elle devra aussi prendre en compte la réflexion sport handicap et pratiques sportives d'entreprises.

Globalement, concernant les dotations matérielles, il doit être précisé que les sections qui avaient suspendu leurs achats vont devoir s'équiper de nouveau dès la saison prochaine. Ainsi, la section plongée doit remplacer, dans les meilleurs délais, les matériels jugés non fiables ou faire réviser certains autres. Ce renouvellement, comme pour d'autres sections a été l'objet d'une demande complémentaire en 2008.

De même, des investissements sont à prévoir pour les sections courses, football, yoga etc... A ce sujet des mesures doivent être prises pour remplacer certains matériels de fitness et musculation devenus obsolètes voire dangereux et ce, dès la fin de saison ou dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, des coûts de location de terrains ou de piscine, voire de gymnase ont un fort impact sur les budgets et nécessiteront une prise en compte justifiée en 2009.

De même, le remplacement d'équipements informatiques obsolètes ou hors service nous amènera à préparer un budget spécifique 2009 intégrant cette mise en œuvre (matériels, contrats logiciels).

Enfin, le volet formation nécessitera de réserver des crédits pour les stages et intervenants afin de poursuivre les efforts de formation engagés par exemple par la section plongée ou Boxe savate forme musculation en faisant notamment appel au Comité départemental olympique sportif français..

Le Président de l'APSAD 93  
Jean-Marc BRUN